

Règlement général des 5km et 10km Riorges du 05/11/2023

Organisateurs :

Les 5 km et 10 km de Riorges sont organisés le dimanche 05 Novembre 2023, par l'O.R.M.A. (Olympique Riorges Marche Athlétisme) avec le Concours de la ville de Riorges.

Départ :

8h45 pour le 5km

9h30 pour le 10km

11h pour les courses enfants.

Les départs se feront 110 Rue Paul Forge, 42153 Riorges (Au niveau du complexe DREAM TEAM 42).

Arrivée :

Rue Paul Forge 42153 RIORGES

Engagement / Catégories :

Course ouverte aux licenciés ou non licenciés nés en 2008 et avant.

Ci-dessous, tableau récapitulatif de chaque catégorie.

MASCULINS			FEMININES		
Cadets	CA	2007 - 2008	Cadets	CA	2007 - 2008
Juniors	JU	2005 - 2006	Juniors	JU	2005 - 2006
Espoirs	ES	2002 – 2004	Espoirs	ES	2002 – 2004
Seniors	SE	1990 – 2001	Seniors	SE	1990 – 2001
Master 0	M0	1985 - 1989	Master 0	M0	1985 - 1989
Master 1	M1	1980 - 1984	Master 1	M1	1980 - 1984
Master 2	M2	1975 - 1979	Master 2	M2	1975 - 1979
Master 3	M3	1979 - 1974	Master 3	M3	1979 - 1974
Master 4	M4	1965 – 1969	Master 4	M4	1965 – 1969
Master 5	M5	1960 - 1964	Master 5	M5	1960 - 1964
Master 6	M6	1955 – 1959	Master 6	M6	1955 – 1959
Master 7	M7	1950 – 1954	Master 7	M7	1950 – 1954
Master 8	M8	1945– 1949	Master 8	M8	1945– 1949
Master 9	M9	1940 – 1944	Master 9	M9	1940 – 1944
Master 10	M10	1939 et avant	Master 10	M10	1939 et avant

La participation au 5km ou 10km est subordonnée à la présentation :

- Soit d'une licence Athlé Compétition, Athlé Running ou d'un « Pass'J'aime Courir » délivrés par la FFA.
- Soit d'une licence, en cours de validité à la date de la manifestation, délivrée par une fédération uniquement agréée sur laquelle doit apparaître, par tous les moyens, la non-contre-indication à la pratique de l'athlétisme en compétition ou de la course à pied en compétition.
- Soit d'un certificat médical indiquant l'absence de non-contre-indication à la pratique de la course à pied en compétition, datant de moins d'un an à la date de la compétition, ou de sa copie.

Inscription :

- A prioriser sur www.chronopuces.fr du 11 Septembre jusqu'au Vendredi 03 Novembre 2023 à minuit.
- Permanence Inscription la veille de la course, le samedi 04 Novembre 2023 au complexe Dream Team 42, 110, rue Paul Forges 42153 Riorges de 14h30 à 18h00.
- Le jour J, dimanche 05 Novembre de 7h30 à 8h30 maximum, Dream Team 42, 110, rue Paul Forges 42153 Riorges.

Tarifs :

14€ (12€ pour les licenciés FFA) pour le 10km du 11 Septembre au 04 novembre 2023 inclus.

17€ (15€ pour les licenciés FFA) pour le 10km le jour de la course, uniquement sur place le dimanche 5 Novembre 2023.

7€ (5€ pour les licenciés FFA) pour le 5km du 11 Septembre au 04 novembre 2023 inclus.

10€ (8€ pour les licenciés FFA) pour le 5km le jour de la course, uniquement sur place le dimanche 5 Novembre.

Retrait des dossards :

Complexe sportif Dream Team 42, 110, rue Paul Forges 42153 Riorges, le samedi 4 novembre de 14h30 à 18h00.

Et le jour de la course, même endroit de 7h30 à 8h30 maximum. Un cadeau par coureur sera remis lors du retrait du dossard. (Dans la limite des 300 premiers inscrits)

Chronométrage :

Puce donnée au retrait du dossard. A fixer à la chaussure et devant être rendue dans le SAS d'arrivée.

Temps réel pour tous (Au passage sur la ligne de départ) et Temps officiel (Au déclenchement du coup de starter).

Dossard positionné obligatoirement sur la poitrine, visible. Prévoir Epingles à nourrice.

Ravitaillement :

Ravitaillement en eau sur le parcours + Ravitaillement arrivée. (Sous réserve des contraintes sanitaires) – Les coureurs doivent prévoir un gobelet.

Résultats / Classement :

Affichés à l'arrivée, et dès le soir sur le site de Chronopuces.fr et de l'ORMA.

Les 10 km de Riorges sont à label Régional FFA, et donc classant et qualificatifs pour les Championnats de France F.F.A. 2024. Il sera établi un classement général individuel, et un classement par catégorie.

Les 5km de Riorges ne sont pas labellisés. Il sera établi un classement général individuel, et un classement par catégorie.

Sécurité :

La sécurité sera assurée par la Police et par des bénévoles équipés de chasubles jaunes à chaque carrefour. Le port des écouteurs par les coureurs sera interdit pour la sécurité de tous et la régularité de la course.

Assistance médicale :

L'assistance médicale sera assurée par un médecin et par un équipage des Secouristes de la Protection civile.

Contrôle anti-dopage :

La course peut faire l'objet d'un contrôle anti-dopage selon les articles L.230-1 et suivants du Code du Sport.

Assurance :

Les concurrents s'inscrivent sous leur entière responsabilité et doivent être assurés personnellement. Toutefois, le club organisateur est couvert par une assurance concernant sa responsabilité civile, celles de ses préposés et de tous les participants. Les garanties sont accordées exclusivement pendant la pratique sportive exercée lors de l'épreuve déclarée.

Annulation :

L'organisation se réserve le droit d'annuler la manifestation en cas de force majeure de toutes circonstances sans que les concurrents puissent prétendre à un quelconque remboursement. Idem en cas de contexte sanitaire et d'arrêt de la préfecture.

Information / Liberté / Droit à l'image :

J'autorise les organisateurs de cette course, ainsi que leurs ayant-droits tels que partenaires, médias, presses, à utiliser les images fixes et audiovisuelles sur lesquelles je pourrais apparaître, prises à l'occasion de ma participation à la course, sur tous les supports y compris les documents promotionnels et/ou publicitaires, dans le monde entier, et pour la durée la plus longue prévue par la loi, les règlements, les traités en vigueur, y compris pour les prolongations éventuelles qui pourraient être apportées à cette durée. Conformément à la loi informatique et liberté, les participants disposent d'un droit d'accès, d'opposition, de modification et de suppression des données personnelles les concernant, en faisant une demande écrite auprès du club de l'ORMA.

Parcours :

Le parcours a été entièrement mesuré suivant les normes de la F.F.A.. Il comprendra 2 boucles pour le 10 km. Marquage de la distance tous les kilomètres (plan disponible sur le site www.orma-riorges.fr et au départ).

Le parcours pour le 5km comprend 1 boucle. Non labellisé.

Courses enfants :

Les courses enfants sont gratuites. Juste une autorisation parentale et un bulletin d'inscription à remplir. Prévoir épingles à nourrice pour dossard. Les parcours seront affichés dans la salle des inscriptions. Les départs seront donnés Dream Team 42, 110, rue Paul Forges 42153 Riorges à partir de 11h00.

Minimes (Garçons / Filles) : 2841m – 2009-2010 : Départ 11h00
Benjamins (es) : 1894m – 2011-2012 : Départ 11h10

Pour Minimes et Benjamins, mêmes conditions que le règlement général en ce qui concerne la présentation de la licence ou du certificat médical. Courses chronométrées avec podium pour les 3 premiers garçons et filles de chaque catégorie. Signature de l'autorisation parentale exigée.

Poussins (es) : 947m – 2013-2014 : Départ 11h20
Eveils Athlétiques : 947m : 2015-2016-2017 : Départ 11h30
Baby Athlé : 435m : 2018 et après : Départ 11h40

Pour ces 3 courses, courses non chronométrées, sans classement, et sans nécessité de fournir licence ou certificat médical. Signature de l'autorisation parentale exigée. Médailles à tous les participants.

Douches :

Des douches seront à la disposition des athlètes au complexe Dream Team 42, 110, rue Paul Forges 42153 Riorges. Suivre Panneaux indications.

Accompagnement :

Seuls seront autorisés les véhicules officiels. Aucun cycliste ou autre ne sera autorisé sur le parcours.

Récompenses :

La remise des récompenses se fera Dream Team 42, 110, rue Paul Forges 42153 Riorges :

Pour les 10km :

Masculins : Lots pour les 3ers au scratch – Lots au vainqueur de chaque catégorie. Pas de cumul des lots.

Féminines : Lots pour les 3ères au scratch – Lots au vainqueur de chaque catégorie. Pas de cumul des lots.

Pour les 5km :

Masculins : Lots pour les 3ers au scratch.

Féminines : Lots pour les 3ères scratch.

Règlement :

Tout participant reconnaît avoir pris connaissance du présent règlement et en accepter toutes les clauses sous peine de disqualification.

